



SICTOM
SUD-ALLIER

BIEN CHOISIR SON BAC À ORDURES MÉNAGÈRES

INFOS
pratiques

Vous êtes nombreux à solliciter régulièrement des conseils sur le choix d'un conteneur pour les ordures ménagères... Bien que le SICTOM Sud-Allier ne fournisse pas de bac aux particuliers, vous pouvez en acquérir afin de faciliter à la fois le stockage des déchets et leur collecte.

Zoom sur les bonnes pratiques à adopter.

QUEL BAC CHOISIR ?

Opter pour un bac à ordures ménagères permet non seulement de faciliter le ramassage mais aussi de préserver la santé des agents de collecte.

Si vous souhaitez acheter une poubelle pour présenter vos ordures ménagères à la collecte, vous pouvez vous rendre dans des magasins de bricolage/jardinage (pensez à demander des catalogues de fournisseurs car tous les modèles ne sont sûrement pas en rayon) ou sur des sites Internet.

Tout bac supérieur ou égal à 120L doit répondre à la norme NF EN 840 - 1 à 2 pour pouvoir être accroché sur les lève-conteneurs.



Ce type de bac est durable, il résistera mieux aux manipulations régulières lors des collectes ainsi qu'aux intempéries et fortes variations climatiques et il est également plus sécuritaire pour les agents de collecte qui n'auront pas à le soulever pour le vider.

En effet, la levée répétitive de charges lourdes et la manipulation constante des sacs, plus ou moins lourds, peuvent causer de nombreux problèmes musculaires et des blessures par coupures auxquels la collecte par bacs sur roues permet de remédier.

Les poubelles métalliques, souples et/ou ne répondant pas à la norme sont donc à proscrire. Elles sont effectivement très souvent trop lourdes pour être vidées manuellement et risquent d'être détériorées rapidement lors de leur manipulation.



Néanmoins, si leur poids est inférieur à 20kg, elles sont autorisées dans notre règlement de collecte.

À SAVOIR...

Le SICTOM Sud-Allier possède un règlement de collecte auquel tous les usagers doivent se conformer. Il contient notamment les précisions suivantes :

- Les ordures ménagères doivent obligatoirement être mises en sacs pour la collecte ;
- Les sacs ou poubelles ne répondant pas à la norme ne doivent pas peser plus de 20kg ;
- Les poubelles doivent être sorties la veille des jours de collecte, à partir de 20 heures, et être rentrées après leur vidage si possible.

Pour tout renseignement,
contactez le SICTOM Sud-Allier

► N° Vert 0 800 831 628

Rejoignez-nous sur notre site :
www.sictomsudallier.fr - Et sur Facebook